



Laurent CAUQUIL
Secrétaire national
SNPC/FO/Gendarmerie

Toulouse, le 9 octobre 2020

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de notre entrevue du 31 août 2020, j'ai évoqué avec vous la situation désastreuse de la gestion des carrières des personnels civils de la gendarmerie relevant du SGAMI Île de France.

Je souhaite préciser, Monsieur le Ministre, qu'avant de vous saisir officiellement, le SNPC/FO/Gendarmerie n'a eu de cesse de solliciter, et ce depuis de nombreux mois, à la fois vos prédécesseurs, la DRH du SGAMI Île de France mais aussi la DRH du Ministère de l'Intérieur. Malheureusement, malgré ces démarches, la situation s'est enlisée.

Visiblement, le fait que les personnels civils de la gendarmerie soient les laissés-pour-compte de ce Ministère n'émeut personne. Pour autant, ces collègues méritent respect et considération au même titre que les agents de préfecture ou de police. Ils réclament simplement une égalité de traitement. Force est de constater que nous en sommes très loin.

En effet, après avoir fait une évaluation des retards dans la prise en compte des arrêtés d'avancement de grade et d'échelon, nous estimons, à ce jour, qu'au minimum 150 dossiers sont toujours en attente de traitement. Ces retards remontent pour certains aux années 2017, 2018 et dans une grande majorité à 2019. Bien évidemment, je n'évoque pas ceux de 2020...

Je vous laisse imaginer, Monsieur le Ministre, les graves conséquences financières engendrées par un rappel de trois ans sur un avancement pour un fonctionnaire. L'impact en terme d'imposition serait insoutenable. L'État n'a pas le droit de traiter ses agents de la sorte.

Dans un contexte économique difficile, auquel les personnels civils de la gendarmerie n'échappent pas, cette dérive dans leur gestion n'est plus tolérable. Il faut absolument y remédier et de façon pérenne.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous demander de bien vouloir intervenir auprès des services concernés afin que cette situation soit réglée le plus rapidement possible.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.